

# École Notre Dame de Lorette

Assemblée générale des parents du 3 septembre 2008

Compte rendu

---

## Mot de bienvenue

Patrice Perreault, directeur, souhaite la bienvenue à tous les gens présents.

### 1. Adoption du l'ordre du jour

Il est proposé par Louis-Jocelyn Paquet, secondé par Rales Bessard d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2007

Julie Thiboutot propose d'adopter le procès-verbal. Secondé par Christian Brodeur.

### 3. Informations (rôle du Conseil d'établissement (CÉ))

Un rapport a été distribué. L'information concernant ce comité de parents a été donnée par Patrice Perreault. Chaque école a son conseil d'établissement, qui est constitué d'un nombre égal de parents et de membres du personnel d'école. Le conseil, qui est toujours présidé par un parent, a un rôle décisionnel sur plusieurs questions, dont l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif de l'école, les modalités d'application du régime pédagogique, le temps attribué à chacune des matières, la politique d'encadrement des élèves, le budget de l'école et l'affectation des locaux. Sur d'autres points, le conseil d'établissement est nécessairement consulté, notamment en ce qui concerne le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, la fermeture de l'école, les critères d'embauche de la direction.

### 4. Nominations d'un président et d'un secrétaire d'élections

Rachel St-Amand propose Patrice Perreault comme président d'élection.

Rachel St-Amand propose Julie Thiboutot comme secrétaire.

5. Explications de la procédure d'élection

Patrice Perreault explique la procédure d'élection. Il y a trois postes ouverts: deux de 2 ans et 1 d'un an.

6. Mise en candidature

Christian Brodeur propose Brigitte St-Pierre, Rachel St-Amand seconde. Mme St-Pierre accepte.

Rales Bessard propose Juan-Carlos Quintana, Christian Brodeur seconde. M. Quintana accepte.

Rachel St-Amand propose Christian Brodeur, Louis-Jocelyn Paquet seconde. M. Brodeur accepte.

Rales Bessard propose Louis-Jocelyn Paquet, Nicoleta Gheorghiu seconde. M. Bessard accepte.

7. Élection au C.É.

Étant donné que Madame Nicoleta Gheorghiu et Rales Bessard ne désire pas de poste pour cette année. Il n'y a pas d'élection. Monsieur Brodeur, Madame St-Pierre et Monsieur Quintana sont élus pour un mandat de 2 ans et Monsieur Paquet est élu pour un mandat d'un an. Monsieur Perreault remercie et félicite les élus et ceux qui désirent s'impliquer dans l'école.

8. Élection du représentant au comité de parents et de son substitut

Christian Brodeur propose Rachel St-Amand, Juan Carlos Quintana seconde. Madame St-Amand accepte.

Rales Bessard propose Julie Thiboutot comme substitut au comité de parents, secondé par Louis-Jocelyn Paquet. Madame Thiboutot accepte.

9. Formation de l'O.P.P.

Patrice Perreault propose la formation d'un O.P.P. secondé par Louis-Jocelyn Paquet.

10. Élection des membres de l'O.P.P.

Tous les parents qui le désirent font parti de l'O.P.P.

11. Rencontre du conseil d'établissement

Voici les dates des rencontres du conseil d'établissement et du comité de travail.  
Toutes les rencontres auront lieu à 19h15.

C.É. : 8 octobre, 10 décembre, 4 février, 15 avril et 10 juin.

Comité de travail : 12 novembre, 14 janvier, 18 mars, 13 mai.

## 12. Levée de l'assemblée

Christian Brodeur propose la levée de l'assemblée à 20h30.